



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# Dossier de presse

# A s s e m b l é e g é n é r a l e

## Programme de la journée

9 h 30 Accueil des participants

10 h 00 Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

- Rapport financier par Thierry LOGRE, Trésorier
- Rapport moral et d'orientation par Gérard GOURAULT, Président
- Intervention d'Anne-Catherine LOISIER Sénatrice et Présidente du groupe cheval au Sénat sur la réduction du taux de la TVA
- **Table ronde sur le transport de semence.**
- Clôture de notre assemblée générale par Dominique de BELLAIGUE, Président de la SECF
- Conclusion par Gérard GOURAULT

13 h 00 Déjeuner au Sulky

Tirages au sort de saillies

16 h 00 Clôture de la journée

## RAPPORT D'ACTIVITES DU GAET

### *Le point de vue du GAET sur les évènements de l'année 2016*

*Le GAET fête cette année le quarante-cinquième anniversaire de sa création.*

*J'ai l'honneur d'accueillir Madame la Sénatrice Anne - Catherine LOISIER, Présidente du groupe Cheval au Sénat. Elle nous entretiendra sur la fiscalité imposée par BRUXELLES que nous subissons actuellement et qui impacte de façon importante notre équilibre financier.*

*J'ai le plaisir également d'accueillir Monsieur Dominique de BELLAIGUE, Président du Trot.*

Comme vous l'avez remarqué, nous sommes installés dans cette salle Pégase que l'on nous a imposée ; ARQUANA voulant récupérer le hall pour y organiser une vente le jour de notre assemblée. Par complaisance nous avons accepté, en demandant que ces ventes ne débutent qu'après la fin de l'Assemblée Générale. Unilatéralement et d'autorité notre souhait n'a pas été respecté. Il est extrêmement dommageable que de nombreux éleveurs ne puissent être parmi nous, à cause d'un timing mal fait, à cette grande journée de l'élevage dont fait partie notre manifestation. Je tiens toutefois à remercier LE TROT, pour la mise à disposition de cette salle.

Cette année, fidèle à sa tradition, le GAET est allé à la rencontre des éleveurs dans les grandes régions d'élevage. Six réunions régionales ont été organisées et plus de 200 éleveurs ont été rencontrés. C'est pour nous l'occasion d'échanger, de soutenir et de prolonger notre action sur le terrain. Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont récurrents.

Le transport de semence d'une part, l'inquiétude sur le marché du trotteur, avec la baisse du prix moyen des yearlings en 2016 par rapport à 2015 : - 4 % et - 20% en 5 années. L'image des courses, le plan marketing et le retour des enjeux sur les courses hippiques. Et enfin, le coût d'exploitation de nos entreprises.

Nous avons dénoncé l'année dernière les commissions généreusement accordées aux intermédiaires depuis des décennies, à l'occasion des ventes. Il faut que vous sachiez cependant que nous n'avons pas réussi à obtenir une baisse sensible de cette commission aujourd'hui, mais, toutefois, que le sujet n'est pas enterré et que nous comptons bien continuer à nous battre auprès des agences de ventes, des courtiers et des entraîneurs. Ce surcoût est insupportable pour nos trésoreries, il ne faut pas abandonner.

Depuis, une nouvelle mesure a fait son apparition et pénalise les éleveurs. En effet, 82 étalons sur 338 du catalogue guide du Trot porte la mention « frais de mise en place » 250€ HT pour toutes saillies gratuites ou achetées en dehors du haras. Cette exigence formulée par l'éta lonnier ne peut être admise que si elle est prévue dans les conditions officielles de gestion de l'éta lon. Elle doit s'appliquer ou ne pas s'appliquer uniformément à tous les porteurs de parts et non pas uniquement à ceux qui en font cadeau à une association ou qui ne la vendent pas par le haras.

Décidément, les éleveurs deviennent de plus en plus taillables et corvéables à merci. Cette décision s'ajoute à la liste déjà longue des frais qu'ils doivent supporter : transport, pension, prime d'écurie, suivi gynécologique, etc...

Bien évidemment je n'oublie pas l'un des sujets principal de notre assemblée qui pèse de façon importante sur notre économie, c'est bien la fiscalité et la TVA, sur lesquels, Madame la Sénatrice nous fera un exposé tout à l'heure.

Le GAET est présent dans toutes les instances où l'on parle de l'élevage du trotteur :

- la commission du stud book,
- La commission des cas spéciaux,
- Les concours de modèle,
- Les réunions sur la fiscalité et le sujet très important du taux de TVA applicable au secteur cheval,
- Le conseil scientifique des haras qui oriente toutes les recherches sur le cheval, avec notamment la Présidence de la commission développement. Dernièrement le sujet central était la maladie dite de la RHODOCOCCOSE.

Le GAET participe aux réunions sur le très important dossier du BEA (Bien Etre Animal) pour démontrer que nous sommes très soucieux du bien-être de nos chevaux mais que nous n'entendons pas pour autant nous laisser imposer des normes excessives.

Au total ce sont près de 50 réunions par an qui se tiennent sur ces différents sujets avec à chaque fois la présence d'au moins un membre du GAET. Soit près d'une réunion par semaine en moyenne, le plus souvent à PARIS.

Le GAET apporte un soin particulier à sa communication, et en particulier, grâce à son bulletin semestriel et à ses lettres, contribue à la diffusion d'informations très larges sur des sujets aussi variés que :

- Les conduites d'élevage et les mesures sanitaires
- La recherche expérimentale
- Expérimentation sur la nourriture
- La santé du poulain
- Les grands vainqueurs
- ...

Permettez-moi de remercier sincèrement les artisans de cette publication : Clémentine BALOCHE, Frédéric BUSNEL et leurs collaborateurs, dont les services nous sont accordés par la Chambre d'Agriculture de l'Orne sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BELLOCHE et de son Directeur Monsieur Arnaud BESNARD-BERNADAC.

Cette revue existe aussi grâce à l'énorme travail accompli par notre ami Gérard SAUTEJEAU pour la collecte de la publicité, nous permettant de la faire vivre.

## **RAPPORT D'ORIENTATION DU GAET**

### ***Le positionnement du GAET, assemblée générale du 27 janvier 2017***

*Le GAET reste toujours une force de proposition. Il doit maintenir cette orientation et proposer des objectifs qui permettent à notre filière d'avancer, sur de nombreux sujets.*

*Aussi, en ce jour d'assemblée générale j'aimerais refaire le point avec vous sur les différentes avancées que nous proposons cette année.*

Après les Assises du trot que nous avons organisées il y a plus d'un an à Deauville, nous avons proposé dans la continuité de cet événement et par le biais d'un dossier presse, une série de thèmes, reflétant l'attente des éleveurs que nous avons rencontrés au cours de nos réunions régionales :

La question des enjeux, en baisse régulière, depuis plusieurs années sur les courses hippiques pose l'éternelle question : l'image des courses est-elle bonne auprès du grand public ? Où en est le plan marketing ?

Il nous semble que cette image est multiple et pour le moins brouillée. Les joueurs s'intéressent de moins en moins aux paris hippiques qui semblent ne s'adresser qu'à des « initiés » aux profits des jeux sportifs qui sont plus simples et peut-être plus spectaculaires. « C'est compliqué, comment cela marche, que faut-il dire au guichet ? Je ne comprends pas ... » entend-on nous dire trop souvent.

Et puis, les paris hippiques seraient-ils moins moraux, moins vertueux, moins recommandables que les paris sportifs, pour constater ce désintérêt notable de notre discipline au détriment d'une autre. Les hippodromes seraient-ils moins fréquentables que les stades de foot ou des salles de hand ? A la vérité je ne le crois pas et je suis certain qu'ici même personne ne le pense, comme également la majorité des habitants de notre pays.

Non, la réponse à ce problème est bien de celui de l'image des courses et de sa notoriété. Nous devons être plus pédagogues pour valoriser notre filière et montrer une image plus positive, plus agréable, plus ludique et plus festive. Nous devons également proposer des jeux simples faciles à comprendre, faciles à appliquer et rémunérateurs.

Enfin, il faut enseigner le jeu. Le GAET propose d'initier la création d'école ou d'atelier de jeu et d'utiliser des nouveaux outils pédagogiques sur les hippodromes de Provinces. Mettre en place des coins éducatifs animés par des coaches préalablement formés. Essayons et testons ces propositions, nous devons innover.

Nous avons évoqué dans l'introduction du rapport moral, l'obligation fiscale imposée par Bruxelles à notre filière sur les bases d'un taux de TVA de 20 %. Cela a été un véritable coup dur. Les effets de l'augmentation de cette imposition fiscale sont très durs à supporter, avec de graves conséquences sur l'économie de nos entreprises :

Pertes importantes de propriétaires non assujettis, désintérêt grandissant des nouveaux venus dont l'intérêt principal était de vivre la passion de posséder un cheval de courses.

L'effet immédiat a été l'augmentation du prix de vente des yearlings et des chevaux de courses, dissuadant certains investisseurs potentiels.

Et nous constatons depuis près de quatre ans, la diminution significative du nombre d'acheteurs, impactant fortement le prix moyen des produits dont nous sommes éleveurs, soit une baisse de 30 % en 2 ans des prix de vente. Ces mesures ont donc eu un effet très négatif sur l'ensemble de la filière et en particulier sur celui des éleveurs « littéralement consternés » par le constat d'un avenir qui semble bien noir.

C'est bien pour cela que le GAET demande aux autorités professionnelles et politiques, qu'un retour à un taux de TVA réduit soit décidé.

Le stud-book du cheval Français accepte l'insémination artificielle sur place sans aucune possibilité de transporter la semence. Pourtant il existe des techniques de transport éprouvées. Pour le réfrigéré comme pour le congelé. Le transport de semence serait un progrès considérable pour tous les éleveurs de trotteurs qui résident en dehors des berceaux de race. Il permettrait aux éleveurs de réaliser des économies très importantes sur les frais de déplacement (plusieurs centaines de km ou plus, démarche très positive vis-à-vis de l'emprunte Carbonne) et sur les frais de pension. Le risque d'accident serait diminué ainsi que le risque de transmissions de maladies dans les haras de passage sur des sujets plus fragiles. Le développement et le rayonnement du Trotteur français pourra devenir une réalité alors qu'actuellement, à cause de l'interdiction du transport de semence, le nombre de naissances enregistrées dans les pays signataires reste anecdotique.

Comme je l'ai évoqué dans le rapport moral, une table ronde aura lieu dans quelques instants sur ce thème avec Dominique de BELLAIGUE, Président du Trotteur Français, Pierre JULIENNE et Claude GIRAUDET, Membres du bureau du GAET.

Gérard GOURAULT, Président du GAET